

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COMPAGNY AFRICAINE DE LOGISTIQUE ET DE TRAVAUX PUBLICS-PLUS » en abrégé « CALTP-PLUS »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROBITE 2, Lot
5172, Ilot 486

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/12/2025, et enregistrés le 16/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPAGNY AFRICAINE DE LOGISTIQUE ET DE TRAVAUX PUBLICS-PLUS » en abrégé « CALTP-PLUS »

Objet : BTP-Bâtiment et travaux publics

Bitumage

Reprofilage lourd et léger

Réhabilitation de bâtiments

Construction

Distribution

Vente fourniture et matériel de bureau

Consommable informatique

Informatique

Réseau informatique

Telecom

Logistique

Transport de marchandises

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROBITE 2, Lot 5172, Ilot 486

Dirigeant(s) M LASME LAURENT MAURICE EMMANUEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13854 du 23/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°80714/GTCA/RC/2025 du 23/12/2025

